

## La douane sans (prime au) mérite ! ?

*Coup de tonnerre ! Par courrier du 1<sup>er</sup> mars dernier, la directrice générale nous informe que la douane n'appliquera pas la RIFSEEP.*

*Késako ? RIFSEEP pour Régime Indemnitaire de Fonctions, de Sujétions, d'Expertise et d'Engagement Professionnel. Mise en place par décret en 2014. Cela ne vous dit rien ? La PFR un peu plus ? Et bien oui bingo, il s'agit bien de la dernière dénomination en date de la **prime au mérite** !*

### Le mérite, c'est l'inégalité !

Solidaires n'a jamais fait mystère de sa ferme opposition à toute forme de rémunération au mérite qui liée à l'évaluation individuelle des agents vise à les monter les uns contre les autres, fracturer les collectifs de travail, remettre en cause leur neutralité dans l'exercice de leurs missions et au final casser le service public. Evaluation qui repose donc sur le supposé « *mérite* », cette chimère qui dissimule toutes les inégalités et coups tordus de l'administration. En rappelant qu'il est prévu que moins du quart des agents puisse bénéficier d'un avancement sur une période de 3 ans\*...

Aussi, quand la directrice générale nous informe que la DGDDI ne souscrita pas à ce dispositif et

son droit à ne pas l'appliquer en douane, on se doute que ce n'est pas par conviction et idéologie. Mais pas pragmatisme d'ordre « *organisationnel, budgétaire, RH ou social* ». Enfin pour le social, on repassera sans doute. En effet, elle précise surtout qu'une **modification du régime indemnitaire mettrait l'administration en fâcheuse posture**. Une manière de reconnaître que la mise en place de SIRHIUS en douane n'a pas été de tout repos, qu'elle a été reportée à multiples reprises et que ouf ! pour l'instant ça tient : il s'agirait pas de tout révolutionner que ce soit à court ou à moyen terme. **SIRHIUS serait donc un allié de circonstance empêchant la prime au mérite d'être appliquée en douane !**

Mais gardons-nous de toute euphorie. Nombre de personnels voient déjà leurs primes modulées en fonction de leurs « mérites » supposés (notamment à la Direction Générale), sans parler de la hiérarchie supérieure et le système d'évaluation issu du PPCR sera encore plus arbitraire que le précédent, pourtant déjà source de fortes injustices, 40 % au moins des personnels ne bénéficiant actuellement d'aucune réduction.

### Pour une ambitieuse politique salariale !

**Forte revalorisation du point d'indice, reconnaissance des qualifications dans les déroulements de carrière, relèvement du début des grilles indiciaires, linéarité de carrière avec un déroulé le plus rapide possible....**

**Voilà quelques pistes d'une véritable politique salariale ambitieuse, ce qui nous changerait !**

\* voir notre communiqué du 7 décembre 2015 : <http://www.solidaires-douanes.org/wp-content/uploads/2015/12/PPCR-Evaluation.pdf>